



### **AVIS**

# pour l'assignation des logements destinés au Servizio Abitativo Pubblico (ex maisons populaires) Aux sens de la D.G.R. XI/4177 du 30/12/2020

Du 21/04/2021 Au 21/05/2021

Il sera possible de présenter une demande pour l'assignation des unités de logement dispinibles pour les résidents et les lavorateurs des Communes de: **Desio**, **Bovisio Masciago**, **Cesano Maderno**, **Limbiate**, **Muggiò**, **Nova Milanese**, **Varedo**.

# La demande doit être remplie exclusivement par l'acces à la plate-forme:

Il sera possible de présenter une demande pour l'assignation des unités de logement dispinibles pour les résidents et les lavorateurs des Communes de: **Desio**, **Bovisio Masciago**, **Cesano Maderno**, **Limbiate**, **Muggiò**, **Nova Milanese**, **Varedo**.

#### La demande doit être remplie exclusivement par l'acces à la plateforme:

https://www.serviziabitativi.servizirl.it/serviziabitativi/

#### **COMMENT PRÉSENTER LA DEMANDE?**

• La demande doit être remplie exclusivement en modalité télématique à travers la plateforme SIAGE:

https://www.serviziabitativi.servizirl.it/serviziabitativi/

- Pressez la touche "cittadino";
- Au bas de la page pressez la touche accedi;
- Pour acceder à la plate-forme il est nécessaire d'avoir la tessera CRS (Carta Regionale dei Servizi) en cours de validité ou CNS (Carta Nazionale dei servizi) avec PIN, que vous pouvez demande au Sportello URP de votre Commune de résidence pour les citoyens des Communes de

Desio, Cesano Maderno e Muggiò ou à l'A.S.S.T. territoriale; ou bien, il est nécessaire d'avoir des identifiants SPID (Sistema Pubblico di Identità Digitale).

• Remplissez la demande en pressant la touche "Nuova domanda" et en suivant les instructions.

## QUELLE EST LA DOCUMENTATION NÉCESSAIRE POUR LA PRÉSENTATION DE LA DEMANDE?

- la carte CRS (Carta Regionale dei Servizi) en cours de validité ou CNS (Carta Nazionale dei Servizi) avec PIN, que vous pouvez demander à l'A.S.S.T. territoriale; ou bien, identifiants SPID (Sistema Pubblico di Identità Digitale);
- copie papier de l'ISEE en cours de validité;
- données personnelles et numéros d'identification fiscale de tous les composants du groupe familial;
- eventuelle carte d'invalidité avec le pourcentage reconnu d'invalidité;

#### Soutien pour le citoyen:

Présumant la résponsabilité du demandeur à propos de ses diquiarations, nous entendons la «station assistée» comme la station télématique et la présence du personnel dévoué qui informe et soutient le demandeur pendant la compilation et la trasmission informatique de la demande dans les sièges et selons les horaire indiqués dans l'Avis Pubblic et les sites institutionnels des Comuni dell'Ambito et de l'Agenzia Sociale SistemAbitare.

Pour obtenir plus d'information, vous pouvez contacter votre Commune de résidence, l'Aler de Zone ou l'Agenzia Sociale SistemAbitare dans les jours et les horaires indiqués dans l'Avis Pubblic et sur les sites institutionnels correspondants.

Pour reçoir soutien technique il est possible de contacter le Service de soutien Technique avec:

- bandi@regione.lombardia.it
- ou al N. Verde 800.131.151